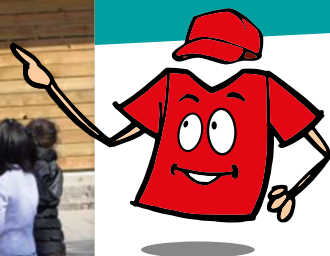




Le profil du coordinateur et de la coordinatrice en Centre de vacances

Sommaire

1. Que dit la loi à propos des coordinateurs, des coordinatrices et des CDV ?	3
2. Mes responsabilités en tant que coordinateur, coordinatrice d'un centre de vacances	6
3. Où suis-je ? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ?	8
4. Des repères chez Latitude Jeunes	10
5. Quelles sont les missions en tant que coordinateur - coordinatrice ?	12
5.1 Un coordinateur s'intègre à l'organisation dans laquelle il travaille, en représente les valeurs et est garant de celles-ci.	12
5.2 Un coordinateur prépare, gère et encadre un projet de centre de vacances. Il prend en charge la gestion des aspects humains, logistiques et administratifs.	13
5.3 Un coordinateur gère une équipe d'animateurs. Il aide les animateurs dans leurs missions.	14
5.4 Un coordinateur est en relation avec différents publics.	18
5.5 Un coordinateur évalue et se remet en question.	19



Latitude Jeunes, fidèle à la valeur d'égalité qui lui est chère, est incontestablement favorable à la pratique de l'écriture inclusive. Cependant, nous cherchons encore le meilleur moyen de l'appliquer tout en gardant le texte lisible et accessible. De ce fait, dans certain cas, le genre masculin est utilisé dans le seul but de ne pas alourdir la lecture. « Le profil du coordinateur et de la coordinatrice en centre de vacances » est le résultat d'un travail de réflexion de la Commission « Formation des cadres » de Latitude Jeunes.

Editeur responsable : Benjamin Delfosse, 32-38 rue Saint Jean, 1000 Bruxelles.

Coordination et suivi de production : Mélissa Fransolet.

Rédaction : Thilbert Bourgeois, Grégory Desbuquoit, Julie Durnez, Mélissa Fransolet, Aline Gaschen, Miria Melillo, Stéphanie Tassin.

Mille mercis aux volontaires, formateurs et à la commission « Centres de vacances et lieux de rencontres » de Latitude Jeunes pour leur travail de relecture.

Graphisme : Lettre Age sprl - **Illustrations :** Alain Bietton

Photos : Mohamed Houssein, Eléonore Naomé et Mélissa Fransolet

Edition : Août 2019.

Le profil du coordinateur et de la coordinatrice en Centre de Vacances (CDV)

Les coordinateurs, au même titre que les animateurs, sont les acteurs principaux de l'organisation d'un Centre de Vacances.

Chez Latitude Jeunes, le coordinateur assure la gestion globale d'un centre de vacances. C'est une personne multitâche qui portera tour à tour une casquette d'animateur, de formateur, d'organisateur de projets... afin de garantir la qualité, le plaisir et le bien-être de chacun dans le centre de vacances. On peut les rencontrer en séjours (à la mer, à la montagne...), en ateliers, en plaines, en stages... Des responsabilités leur sont confiées et elles sont guidées par un cadre défini. Les informations qui suivent te permettront de mieux comprendre les missions d'un coordinateur chez Latitude Jeunes. A noter que ce document vise à te donner des repères sur ce que Latitude Jeunes entend par « travail de coordination en centre de vacances ». Il doit nécessairement être précisé par une description de tâches propre à l'opérateur de centres de vacances et adapté à la réalité spécifique de chaque centre de vacances.

I. Que dit la loi¹ à propos des coordinateurs, des coordinatrices et des CDV ?

Le poste de coordinateur est accessible :

- > aux animateurs qui effectuent leur stage pratique de 2^e cycle de formation de coordinateur de centres de vacances ;
- > aux coordinateurs de minimum 18 ans, titulaires d'un brevet de coordinateur de centres de vacances homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- > aux personnes ayant une expérience utile pouvant être valorisée, on parlera alors d'assimilation ou d'équivalence.

La personne qui postule pour être coordinateur d'un centre de vacances doit être de bonne vie et mœurs. A la demande, elle doit le prouver par un extrait de casier judiciaire modèle 596.2.

1. Par loi, nous faisons référence au décret relatif aux centres de vacances et à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux formations des animateurs et des coordinateurs de centre de vacances, à l'habilitation des organismes de formation, à l'homologation des brevets, aux équivalences et à la commission d'avis relative à la formation.

Un Centre de vacances, c'est quoi ?

Un CDV est un service d'accueil d'enfants encadrés par des équipes d'animation. Les CDV contribuent à l'encadrement, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants pendant les congés scolaires de plus d'une semaine.

Il y a 3 types de centres de vacances.

> les plaines de vacances :

services d'accueil non résidentiels d'enfants, sans obligation d'affiliation ;

> les séjours de vacances :

services d'accueil résidentiels d'enfants ;

> les camps de vacances :

services d'accueil résidentiels d'enfants organisés par des mouvements de jeunesse.

CDV

Séjours
de
vacances

Latitude

JEU
NES

Plaines
de
vacances

Latitude

JEU
NES

Camps
de
vacances

Latitude Jeunes organise des plaines et des séjours de vacances.

Les CDV ont pour objectifs de favoriser :

- le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, de jeux ou d'activités en plein air ;
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

L'encadrement des enfants se fait selon les conditions suivantes :

- > un coordinateur par plaine, séjour ;
- > dans le respect du Code de qualité de l'accueil, qui est un cadre de réflexion commun à tous les accueillants des enfants, pour assurer un accueil de qualité.

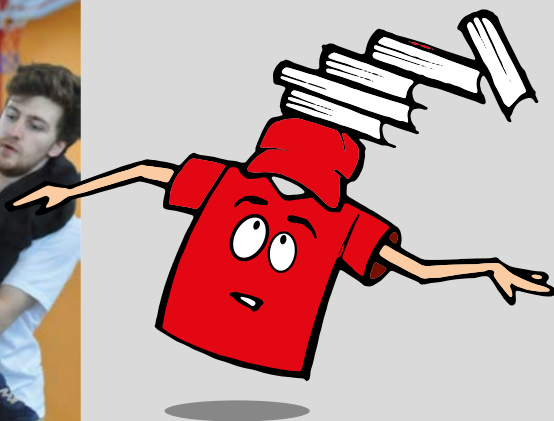


2. Mes responsabilités en tant que coordinateur, coordinatrice d'un centre de vacances

Dans la mesure où des parents vont te confier leurs enfants, ta fonction te confère la responsabilité de leur sécurité et de leur bien-être.

Le code de qualité

Le code de qualité s'applique à « tout qui, étranger au milieu familial de vie de l'enfant, organise régulièrement un accueil d'enfants de moins de 12 ans ». Par conséquent, toutes les personnes, qui accueillent des enfants en dehors de leur milieu familial, sont tenues au respect de ce code². Peut-être que tu n'as jamais entendu parler de ce code. Cependant, si tu as suivi ta formation d'animateur et/ou de coordinateur, tu as été préparé à respecter ce code sans le savoir³.





La responsabilité civile et pénale

En tant que coordinateur, tu pourrais être tenu responsable d'un accident, d'une faute qui implique un animateur, un enfant... dans le centre de vacances. Mais pas de panique, tout ça se passe dans des contextes particuliers.

Chaque situation étant unique, il est impossible de te décrire toutes les situations dans lesquelles ta responsabilité pourrait être engagée. Cependant, vu que tu exerces ta fonction en tant qu'employé ou volontaire pour une association, ta responsabilité civile ne sera pas engagée à moins que tu aies commis un dol⁴, répété une faute que l'on t'avait déjà signalée ou commis une faute grave.

La responsabilité des personnes s'apprécie au cas par cas, avec comme référence la notion de « bon père de famille ». C'est le comportement d'un adulte prudent placé dans les mêmes conditions. La question que l'encadrant doit toujours se poser est : dans les mêmes circonstances, comment agirait une personne normalement prudente et diligente ? La responsabilité s'apprécie également en fonction des circonstances telles que le fait de prévoir des activités dangereuses, le fait d'avoir prévu un encadrement suffisant, etc⁵.

La responsabilité morale

Lorsque tu es coordinateur pour Latitude Jeunes, ta responsabilité morale est en jeu, cela veut dire que Latitude Jeunes compte sur toi pour que tu te comportes selon ses valeurs, ses conceptions pédagogiques...

2. Extrait de « Mômes en santé », guide publié par l'ONE.

3. Tu peux trouver le code qualité à cette adresse : <https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/qualite-de-lat/>

4. Par dol, on entend l'acte intentionnel animé par le désir de nuire.

5. Extrait de Mômes en santé, guide publié par l'ONE.

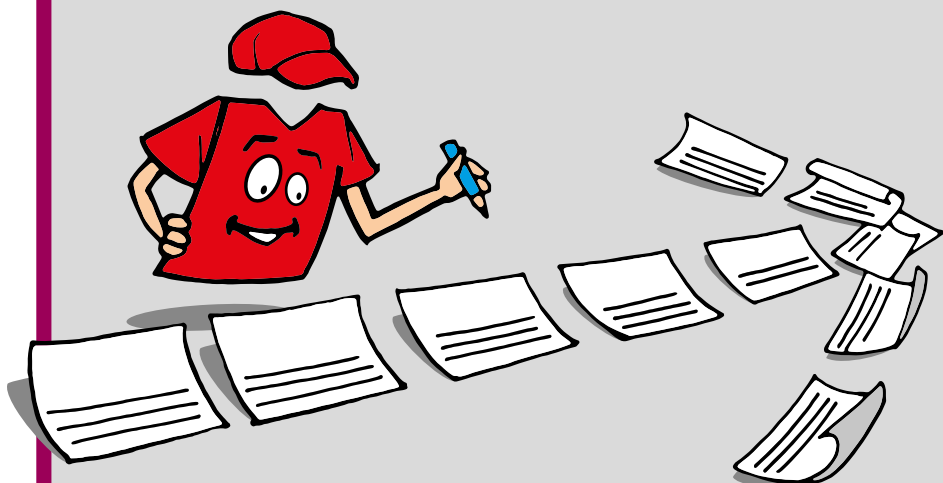
3. Où suis-je ? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ?

Latitude Jeunes est une Organisation de Jeunesse constituée de 6 régionales directement actives auprès des jeunes et d'un secrétariat national.

L'association Latitude Jeunes, de même que ses régionales, est active au sein du réseau des associations de Solidarité : ce réseau regroupe des associations qui s'efforcent de promouvoir le bien-être physique, psychique et social.

Pour t'aider à remplir tes missions et assumer tes responsabilités, des personnes de Latitude Jeunes sont toujours disponibles, que ce soit au sein de ta régionale ou à d'autres endroits comme au secrétariat national.

En complétant la fiche ci-contre, tu verras en un clin d'œil l'ensemble des contacts importants pour l'organisation de ton Centre de vacances.



Centre de vacances

Nom

Tél.

Régionale qui organise le centre de vacances

Nom

Tél.

Personne responsable du suivi du Centre de vacances dans la régionale

Nom

Prénom

Tél.

Responsable de la régionale qui organise le centre de vacances

Nom

Prénom

Tél.

Personne qui gère le bâtiment dans lequel se déroule le centre de vacances

Nom

Prénom

Tél.

Mon équipe d'animation

Nom et prénom

Tél.

Nom et prénom

Tél.

Nom et prénom

Tél.

J'identifie les personnes de contact qui peuvent être des ressources (équipe d'animation permanente, autres coordinateurs, chargé de formation, coordinateur pédagogique...)

Nom

Prénom

Tél.

Autres numéros utiles

Médecin le plus proche

Pharmacie la plus proche

Lieu d'excursion

Centre anti-poison

Urgences

Ses enfants

4. Des repères chez Latitude Jeunes

Latitude Jeunes favorise l'intégration sociale par l'apprentissage du vivre ensemble. Cela se fait par un encadrement qui privilégie la coopération plutôt que la compétition, en offrant des espaces de négociation et, surtout, en permettant la rencontre avec d'autres enfants et d'autres jeunes.

C'est le projet pédagogique qui va définir des axes prioritaires pour les CDV.

Voici les axes propres à Latitude Jeunes :

Le développement de la solidarité

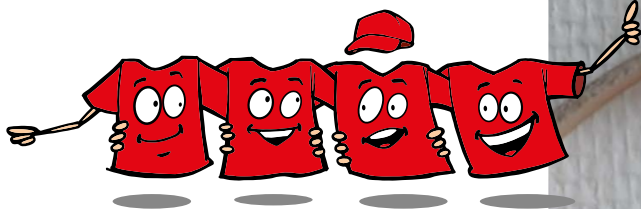
Latitude Jeunes ouvre ses activités à tout public, sans discrimination basée sur l'origine socioéconomique et/ou socioculturelle, le sexe, le genre, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle... Une attention est aussi portée à l'inclusion des publics à besoins spécifiques dont les personnes en situation de handicap. Latitude Jeunes est particulièrement attentive aux processus de non-discrimination et d'entraide.

En pratique, cet axe est mis en place par l'apprentissage du vivre ensemble en créant des espaces de négociation, en privilégiant la rencontre avec d'autres, en établissant entre les participants des relations d'entraide et des pratiques coopératives.

Le développement de la citoyenneté

Latitude Jeunes reconnaît à chacun l'égale possibilité et capacité de construction qui le concerne.

En pratique, nos animateurs mettent en place des espaces de liberté d'expression et amènent les participants à expérimenter, critiquer et choisir.



La promotion de la santé et du bien-être

Latitude Jeunes met l'accent sur une stratégie de participation active destinée à rendre les jeunes acteurs de leur bien-être. Latitude Jeunes met l'accent sur le bien-être global par le plaisir et le respect du rythme de vie.

En pratique, nous mettons en œuvre un environnement et des activités qui prennent en compte le développement de l'enfant où l'animateur ne fait pas « à sa place » mais où il l'accompagne, de la préparation à la réalisation de l'activité.

En CDV, c'est le coordinateur qui assure la mise en application du projet pédagogique.



5. Quelles sont les missions en tant que coordinateur - coordinatrice ?

5.1 Un coordinateur s'intègre à l'organisation dans laquelle il travaille, en représente les valeurs et est garant de celles-ci.



Un exemple sur le terrain

Le coordinateur s'informe sur les finalités, les valeurs et le projet pédagogique de l'organisation et est capable de les expliquer.

Il participe à toutes les rencontres d'information et de préparation proposées par le PO⁶.

Il prend connaissance des documents qui lui sont fournis.

Le coordinateur tient compte et est garant du cadre légal et du projet pédagogique.

Il met en place un projet de CDV⁷ cohérent avec le cadre légal et le projet pédagogique.

Le coordinateur est capable d'établir un cadre de vie et de travail respectueux des valeurs du pouvoir organisateur tout en tenant compte des besoins de son équipe et des participants.

Il connaît le R.O.I.⁸ du centre, permet aux participants de se l'approprier et le fait appliquer.

Il crée et négocie le cadre de vie avec l'équipe.

Le coordinateur met en place les règles en collaboration avec le PO, les participants et son équipe. Il est garant de celles-ci.

Il communique les règles de vie à tous. Il prévoit des règles concernant la gestion des consommations (GSM, cigarettes, alcool...), de la mixité...

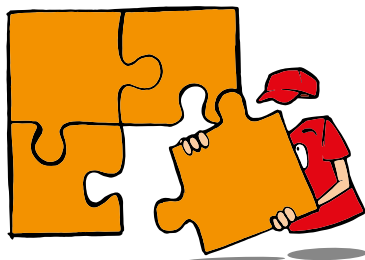
Il régule les contacts avec les parents.

6. Pouvoir organisateur

7. Centre de vacances

8. Règlement d'ordre intérieur

5.2 Un coordinateur prépare, gère et encadre un projet de Centre de vacances. Il prend en charge la gestion des aspects humains, logistiques et administratifs.



Un exemple sur le terrain

Un coordinateur veille à la sécurité et au bien-être des participants et de son équipe.

Il assure un espace de bientraitance.
Il est attentif au respect des besoins, des droits, du bien-être, de la santé et de la sécurité.
Il agit de manière responsable.
Il gère les soins et la pharmacie.
Il signale les points de danger.
Il connaît les modalités en cas d'incendie et fait un exercice avec les participants.

Un coordinateur met en place, en collaboration avec son équipe, un projet d'animation qui respecte le projet pédagogique et le code qualité ONE.

Il développe la bienveillance, la tolérance, le respect...
Il favorise un climat collaboratif et une ambiance sereine.
Il met en place un thème durant le séjour.

Un coordinateur gère l'administratif du centre de vacances.

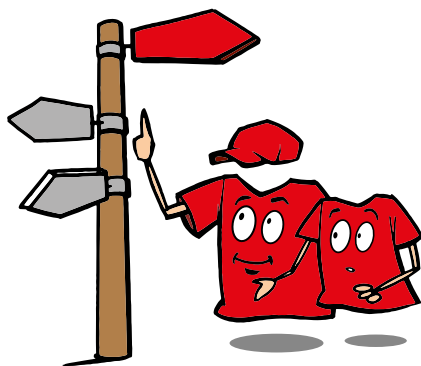
Il assure les tâches administratives liées aux inscriptions, à l'élaboration des groupes, aux approvisionnements, aux sorties, aux maladies, aux documents de fréquentation, aux paiements, aux réservations, etc.

Un coordinateur est garant du fonctionnement général harmonieux du centre de vacances.

Il maîtrise les phénomènes de groupe et est capable de gérer les conflits.

5.3 Un coordinateur gère une équipe d'animateurs. Il aide les animateurs dans leurs missions.

5.3.1 Un coordinateur sait faire des choix, les expliquer et montrer une image positive.



Un exemple sur le terrain

Un coordinateur est un animateur.

Il organise des moments d'activités, de sorties...
Il est présent sur le terrain, s'implique et participe au déroulement des activités.
Il dispose d'une réserve d'animations pour s'adapter à toutes les possibilités.

Un coordinateur sait prendre les décisions qui s'imposent pour le bon déroulement du CDV, en collaboration avec le PO.

Il propose des partenariats.
Il modifie le planning.
Il sait s'adapter aux circonstances.

Un coordinateur accompagne son équipe dans la mise en œuvre du projet d'accueil en garantissant la philosophie de l'éducation permanente.

Il veille à rendre ses animateurs actifs, autonomes, responsables et solidaires.
Il met en place des séances de préparation et de réflexion avec ses animateurs.
Il veille à prendre en compte l'avis des participants durant le CDV.

Un coordinateur récolte et diffuse des informations indispensables au bon fonctionnement à l'ensemble de son équipe.

Il met en place des réunions d'équipe pour débriefer la journée et préparer celle du lendemain.
Il utilise différents canaux (GSM, mail...) et vérifie la réception des informations par tous.



5.3.2 Un coordinateur maitrise la philosophie des centres de vacances, l'animation et les techniques de gestion d'équipe.

Un coordinateur anime des réunions dans un climat d'échange.

Un coordinateur accompagne son équipe dans la préparation du projet et dans la préparation des animations.

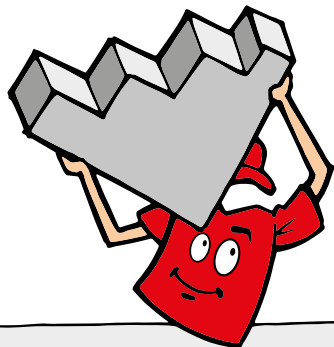
Un coordinateur est capable de faire face et de gérer des situations inattendues.

Un exemple sur le terrain

Il organise des rencontres avec son équipe d'animation avant, pendant et après le CDV.

Il vérifie les programmes, accompagne et conseille.

Il gère des changements de planning suite à la météo, des problèmes de car, de santé...



5.3.3 Un coordinateur soutient son équipe et la coache.

Un exemple sur le terrain

Un coordinateur est solidaire de son équipe d'animation et de ses décisions.

Il ne remet pas en question une sanction ou une décision d'un animateur devant les participants.

Un coordinateur soutient son équipe de manière responsable.

Il met en place des moments pour favoriser l'expression des animateurs.

Il est accessible.

Il met en place des moments conviviaux pour favoriser un bon climat d'équipe.

Un coordinateur évalue et donne des feedbacks à son équipe d'animation en utilisant des techniques d'évaluation et de soutien pédagogique.

Il utilise la psychologie positive, la CNV⁹...

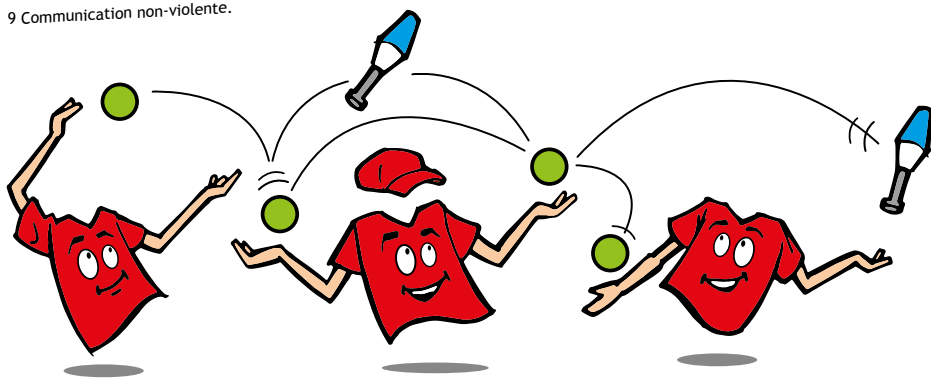
Il encourage son équipe, la conseille et l'oriente.

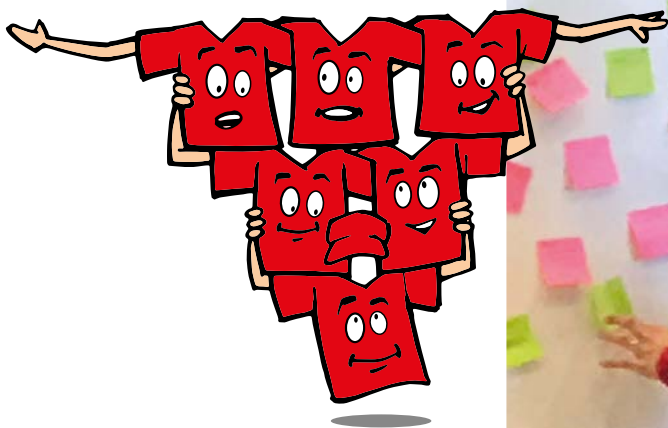
Il met en place des évaluations formatives intermédiaires.

Un coordinateur s'accorde avec les membres de son équipe sur leurs objectifs et les accompagne pour les atteindre.

Un coordinateur se doit d'exercer son autorité tout en étant empathique, bienveillant, agréable et rassurant avec l'équipe et les participants.

9 Communication non-violente.





5.3.4 Un coordinateur organise et planifie le projet du centre de vacances.

Un exemple sur le terrain

Un coordinateur planifie et organise le travail de chacun.

Il fait des convocations, des réunions, des animations et de la gestion quotidienne.
Il distribue les tâches et rôles de chacun.

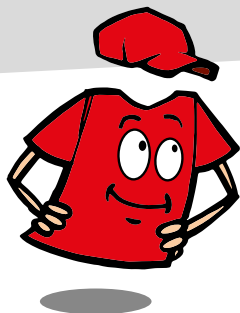
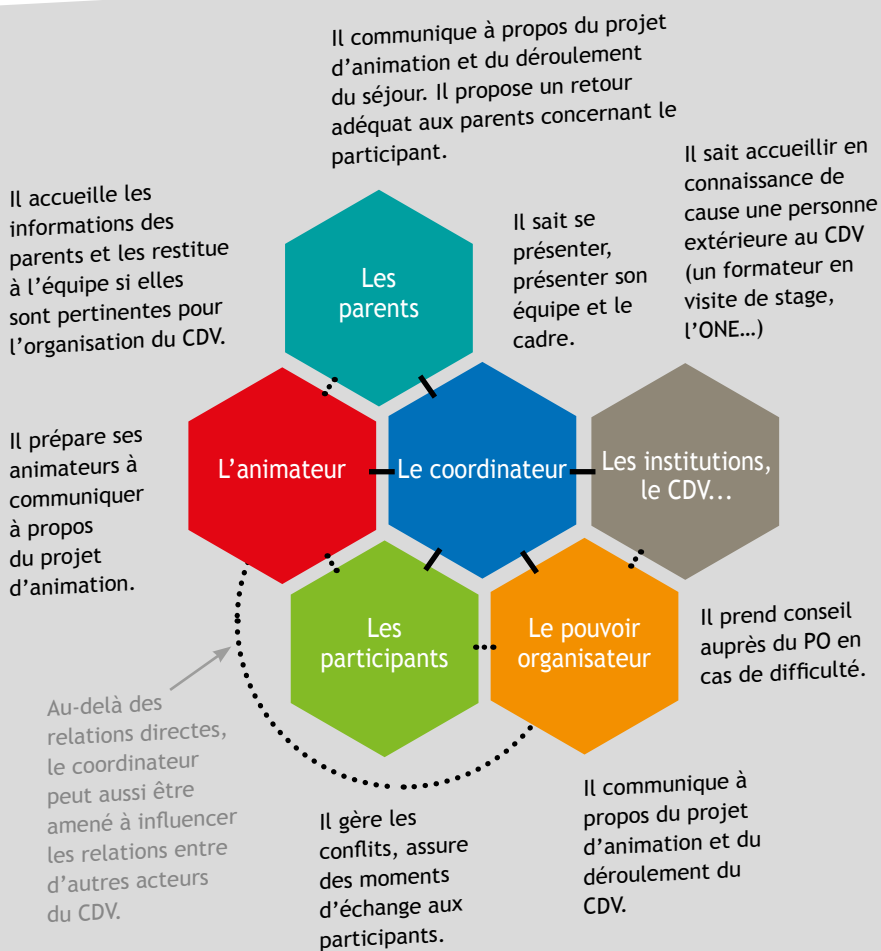
Un coordinateur met en place des plannings.

Il met en place des horaires de travail, des horaires de douches...
Il met en place un système de tâches avec l'équipe.

Un coordinateur gère son équipe en tenant compte des compétences, des désirs de chacun tout en gardant en tête la priorité de l'intérêt collectif.

Il est capable d'identifier les forces et les faiblesses de son équipe et de les utiliser à bon escient.
Il crée des groupes d'animateurs, répartit les tâches et les responsabilités pour que chacun puisse s'épanouir dans son travail.

5.4 Un coordinateur est en relation avec différents publics.



Dans ses relations, le coordinateur respecte la confidentialité des discussions et des décisions. Il utilise des techniques de communication, est à l'écoute et pratique la CNV.

Le coordinateur peut être amené à utiliser les réseaux sociaux, il doit le faire en concertation avec son PO et de manière responsable.

5.5 Un coordinateur évalue et se remet en question.

Un exemple sur le terrain

Un coordinateur crée et adapte des techniques d'évaluation pour évaluer le CDV, les animations...

Il évalue son CDV avec les participants, l'équipe... et communique l'évaluation au PO.

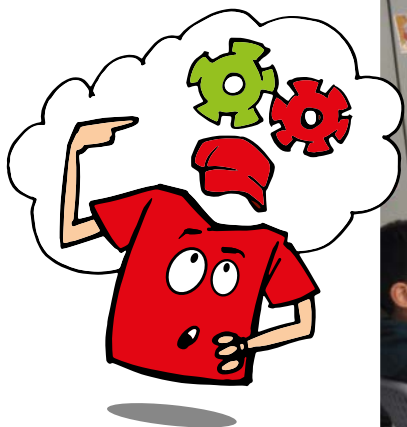
Un coordinateur est capable d'anticiper les conséquences de ses décisions avant de proposer de les mettre en application.

Pour analyser les effets potentiels d'une décision, il s'informe auprès du PO, de l'équipe, dans des documents de référence...

Un coordinateur est capable d'évaluer différentes situations et de s'autoévaluer.

Il rédige des rapports circonstanciés, une évaluation personnelle...
Il demande du feedback aux participants.

Un coordinateur a un regard extérieur, une vue d'ensemble et est capable d'établir des liens de réflexions critiques entre le concret (vécu) et l'abstrait (connaissances théoriques).



Avec le soutien de



et son réseau associatif et socio-sanitaire

